

# Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale de construire et d'exploiter un parc éolien composé de 6 éoliennes et 2 postes de livraison dit « Parc éolien de Fromentières » sur les communes de FROMENTIERES, BAYE et JANVILLIERS (51) déposée par EDPR France Holding.

## PROCES VERBAL de SYNTHESE

L'Enquête Publique relative à la demande d'autorisation environnementale de construire et d'exploiter le Parc éolien de Fromentières sur les communes de Fromentières, Baye et Janvilliers déposée par la Société EDPR France Holding s'est déroulée du Lundi 09 octobre au Jeudi 09 novembre 2023. Conformément aux prescriptions de l'Arrêté préfectoral N° 2023-EP-162-IC du 16/08/2023 prescrivant cette Enquête Publique, j'ai tenu trois permanences en la Mairie de Fromentières les lundi 09 octobre de 10 à 13 h, jeudi 19 octobre de 16 à 19h et jeudi 09 novembre de 15 à 18 h, une permanence en la Mairie de Baye le samedi 14 octobre de 9 à 12 h et une permanence en la Mairie de Janvilliers le mardi 31 octobre de 9 à 12 h.

Concernant le déroulement de l'Enquête, les obligations relatives à la composition et à la consultation du dossier, à la publicité et à la présence du Commissaire Enquêteur ont été complètement satisfaites et respectées. Soulignons tout de même la venue et parfois l'omniprésence de représentants de l'association « Qui sème le vent » lors de chacune des 5 permanences. Je pense avoir réussi à réguler leur pression sur le public et ai rappeler que les permanences du Commissaire enquêteur étaient bien une réception du public par le Commissaire enquêteur et non des réunions publiques au cours desquelles tel ou tel pouvait s'exprimer de vive et haute voix !

### Observations, visites et questions du public

A la première permanence à Fromentières, j'ai reçu 3 personnes dont Mr le Maire de Fromentières avec qui j'ai pu échanger sur sa vision du dossier et un sondage qu'il a effectué auprès de ces concitoyens. Une observation a été faite dans le registre (RF 1) et une 1<sup>ère</sup> contribution de l'association « Qui sème le vent » m'a été remise en mains propres.

A la deuxième permanence à Baye, j'ai reçu 6 personnes dont Mr le Maire de Baye qui m'a signifié avoir rappelé aux habitants la tenue de l'enquête publique à l'aide d'un flyer dans toutes les boîtes aux lettres. Cinq contributions ont été alors portées dans le registre d'enquête (RB1 à 5). Pour info, 3 autres contributions ont ensuite été portées dans le registre (RB 6 à 8).

A la troisième permanence à Fromentières, une trentaine de personnes, pour la plupart incitées à se rendre à cette permanence par l'association « qui sème le vent », se sont déplacées. Seize observations ont été transcrites dans le registre (RF 2 à 17) et cinq lettres m'ont été remises en mains propres (L1 à 5). A noter que RF 10 a été complétée par une observation par mèl auprès de la DDT (Obs 64) et que la lettre N° 4 a été envoyée à nouveau par mèl à la DDT (Obs 24). Nous comptabilisons donc 19 contributions nettes pour cette permanence.

A la quatrième permanence à Janvilliers, j'ai été accueilli par Mr le Maire et j'ai reçu 3 personnes. Deux d'entre elles ont fait des observations dans le registre (RJ 1 et 2), sachant que la contribution RJ 2 a été doublée par mèl à la DDT (Obs 18). Ses occurrences ci-après seront mentionnées « RJ 2 ». La troisième personne voulait simplement savoir si j'avais bien eu l'avis de la mission Maisons et Coteaux de Champagne et pourquoi cet avis n'était pas en ligne ce 31 octobre...

Lors de la cinquième permanence (clôture de l'enquête) à Fromentières, j'ai reçu une vingtaine de personnes. Huit nouvelles contributions ont été portées dans le registre d'enquête (RF18 à 25), deux dossiers papiers et huit lettres (L 6 à 15) m'ont été remis en mains propres. A noter que dans le registre d'enquête de Fromentières, lors de la permanence du 19 octobre, 4 personnes avaient notées être « CONTRE » et qu'elles enverraient un mèl par la suite. Finalement, je n'ai pas eu de mèl de leur part. Vu qu'elles ont écrit dans le registre, je les prends en compte en avis défavorable sans justification particulière (RF 26 à 29).

Enfin, lors de cette dernière permanence, j'ai reçu Mr DELETAIN qui potentiellement aurait 3 éoliennes sur ses terres. Il m'a fait part oralement, et devant témoins, de sa position personnelle qu'il a souhaité que j'incorpore dans mon rapport et mon P.V. de synthèse (RO).

Tout au long de l'enquête, le public pouvait également faire part de ses observations par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-participations-public@marne.gouv.fr](mailto:ddt-participations-public@marne.gouv.fr). Quatre-vingt-une (81) observations m'ont ainsi été adressées via la DDT (Obs 1 à 81). L'observation 18 est la même que la RJ 2 sur le registre de Janvilliers. Les observations 50 et 52 sont strictement le même texte envoyées l'une en nom propre et l'autre au nom de l'association Orient sud Environnement. Aussi, je considère avoir 79 contributions nettes par la voie dématérialisée.

En résumé, j'ai donc reçu 65 personnes durant les 5 permanences et au total le public a produit 132 observations. 8 d'entre elles sont favorables ou assez favorables au projet et 124 y sont défavorables ou contre.

La liste des contributeurs puis un résumé des occurrences relevées dans les observations/contre-propositions sont regroupées par thématique ci-après.

## 1) Liste des contributeurs

RF1 Colette Crapart	RB1 Jérôme Barré	Obs 1 Dalila Doyennel
RF2 Ronan de Ostoya	RB2 Olivette Barré	Obs 2 Sté Colas
RF3 M.V. de Fromentières	RB3 Pays d'Eprenay (De ostaya)	Obs 3 Qui sème le vent
RF4 M ... de Fromentières	RB4 Denis Moreaux	Obs 4 Decock Le Hout
RF5 Claude Cochejrue	RB5 Georges de Coisy	Obs 5 Marion Voisembert
RF6 Jean-Claude Remond	RB6 Mme Lydie Corbeau	Obs 6 Nicole Pingret
RF7 Sylviane et Michel Joly	RB7 Valérie Crapart-Guénon	Obs 7 S.G.V.
RF8 Bernard Tabrech	RB8 Danielle Desfozelle Gallet	Obs 8 Jérémie Piazza
RF9 Mr Mme Hinti		Obs 9 Caroline Massé
RF10 Delphine Aubert (Sape)	RJ 1 Pays d'Eprenay	Obs 10 Famille Debarle
RF11 Mr Mme Macaux	RJ 2 Bernard Beaudoin	Obs 11 Colette Faure
RF12 Mr Mme Trimaille		Obs 12 Qui sème le vent
RF13 Mr Mme Mode	L1 Rachel Berger	Obs 13 Vicky Sellier
RF 14 Mr Iornier Mme Renond	L2 Loïc Berger	Obs 14 Thierry Jouglet
RF15 Mr Vonck Mme Husson	L3 Mr Edmond Mme Barthelemy	Obs 15 Kukumberg
RF16 Mr Mme Haddad	L4 Véronique Curfs (dito Obs 24)	Obs 16 Corinne Degrines Charmel
RF17 Mme Claire Michel	L5 Y. Grandhomme	Obs 17 Mr Mme Castelle
RF18 Patrick Brioux	L6 Maire du Thoult-Trosnay	Obs 18 Bernard Baudoin (dito RJ2)
RF19 François Robin	L7 Mr Lucien Berjot	Obs 19 Yves Mathias
RF20 Remi Rofort	L8 D. Ganne	Obs 20 Jean Claude Massé
RF21 Anonyme	L9 Mme G. Grandhomme	Obs 21 Far Fugno
RF22 Mme Rosie Sacue	L10 Mr Jean Claude Charmel	Obs 22 Marcella Curfs
RF23 Mr Picart Mme Brochot	L11 Gaetano Tesone	Obs 23 D. Curfs
RF24 Catherine Thibaut	L12 Mme Boudin-Montagne	Obs 24 V. Curfs (dito L4)
RF 25 Mme Esteves	L13 Gérard Dumontel	Obs 25 Franck Charpentier
RF 26 Mr Charmel Mme Belanini	L14 ENCEP 51 (X. Letchiny)	Obs 26 Célestine Lagrange
RF 27 Mr J.J. Edmond	L15 Frédéric Maurel	Obs 27 Arnaud Laprevotte
RF 28 Alain Ravillon		Obs 28 Martine Lecourt
RF 29 Sylvain Hussenet		Obs 29 Pierre Begny

Obs 30 Enos pour Assom51	Obs 48 Patrick Lacquet	Obs 66 Pretty Kanard
Obs 31 J.Y. Faure	Obs 49 Stéph. Dubois (APENC 51)	Obs 67 Reynald Antonelli
Obs 32 Giraud	Obs 50 Claudine Dziubanowski	Obs 68 Thomas rebilly
Obs 33 Theygrey	Obs 51 Michel De Lillo	Obs 69 Dominique Charbaut
Obs 34 Protégeons Corrobert	Obs 52 Orient sud environnement	Obs 70 Isabel Del...(Fromentières)
Obs 35 Florence Creuzillet	Obs 53 Edith Dosser	Obs 71 Isa Chouck
Obs 36 Monique Gressin	Obs 54 Geneviève Grangeas	Obs 72 Isabel Inflib...
Obs 37 Diane Jouglet	Obs 55 Jacques Bilésimo	Obs 73 une mammié....
Obs 38 Claude Lecomte	Obs 56 Nathalie Rovillain	Obs 74 J. Pancrassin
Obs 39 F. Ferrer	Obs 57 Sophie Prost	Obs 75 Daniel Deloince
Obs 40 Alain Lauweryns	Obs 58 Virginie Monnot	Obs 76 Denise vignal
Obs 41 Julien Biscaras	Obs 59 Marc Schnell ADENOS	Obs 77 Edouard Gohin
Obs 42 Mme Royer	Obs 60 Pascale De Almeida	Obs 78 Elisabeth PLé
Obs 43 Catherine Bonnet	Obs 61 Maire Bergères s/ montmirail	Obs 79 Thierry Nava
Obs 44 A. Devillers	Obs 62 Francis Tetreau	Obs 80 Mme Claude Berger
Obs 45 Frédéric Levitre	Obs 63 J.C. Gressin	Obs 81 Mme Dorey (Qui sème vent)
Obs 46 ASERC – 51	Obs 64 SAPE (annoncé RF 10)	
Obs 47 Anick Simphal	Obs 65 Marc Freville	R.Orale Mr Deletain

Pour les contributeurs en plusieurs fois (exemple du pays d'Eprenay ou de l'association « Qui sème le vent »), les occurrences redondantes ne sont comptées qu'une seule fois dans les tableaux ci-après...

## 2) Occurrences favorables

Obs 2	Projet favorable pour l'emploi
RB 4	L'éolien respecte l'environnement. Ce parc n'est pas trop important.
RB 6	Energie propre, inépuisable, alternative au nucléaire et au fossile. Revenu pour Baye
RB 8	Judicieux de se tourner vers l'éolien. Même si interrogations pour le démantèlement.
RF 1	Si c'était aujourd'hui, je ne signerai pas (Propriétaire concernée par une machine). Mais assez favorable si le projet de Mr Le Maire voit le jour.... (Retour financier sur tous les habitants sous une forme à inventer)
RF 17	Pour, si toutes les normes sont respectées
RF 18	POUR....
RF 19	Considère que les arguments des « antis » (bruit, vue, dévalorisation immobilière) ne sont pas justifiés. Le vent est une énergie propre et il faut de plus en plus d'électricité, qui plus est avec une souveraineté nationale.

## 3) Occurrences défavorables

Sources	NB	Thématiques et citations
Obs 81 RF 19	2	<u>Obsolècence du dossier</u> Les statistiques de 2019 sont obsolètes. Les engagements des propriétaires dans la pièce avis et autorisations sont incomplets ou périmés. Le dossier ne répond pas aux modalités de la loi APER de mars 2023.
Obs 55	1	<u>Facteur de charge variable dans le dossier</u> Dans le dossier fourni à la MRAE, il est fait état d'un facteur de charge de 24 % et de 27 % dans le R.N.T.
Obs 47,50,59,61,64,81 L14	7	<u>Manque et/ou mauvaise concertation préalable</u> La concertation préalable du public a été insuffisante ou trop orientée par le porteur de projet. Il faudrait une consultation du public avant que la Mairie délibère.

		L'association « Qui sème le vent » reproche au Maire de Fromentières son manque de coopération...
Obs 59,81 L14	3	<u>Insuffisance du volet paysager</u> Mauvaise présentation de tous les parcs alentours certainement pour éviter de faire apparaître la concentration. Photomontages inadéquats minimisant les impacts
Obs 1,4,6,8,10,11,20,34,35,36,39,40 42,44,48,50,53,61,65,66,67,75,76,79 81 RF 4,6,7,8,9,11,12,13,14,15,16, 20 23,24 RB 5 ; L1,9,11,14	44	<u>Paysage</u> Trop d'impact négatif sur le paysage. Pollution visuelle créée par le projet, y compris au loin. Les machines vont être visibles à des km. Il n'y aura plus d'intérêt à se promener dans le secteur.
Obs 14,17,23,24,27,28,29,33,54,58 60,71,72,73,74,80,81 RF 5,11,15 ; RB7 ; L1,3,7,10,11,12	27	<u>Impact visuel pour les habitants de Fromentières</u> Le village va être écrasé par les éoliennes. Préjudice pour la vue depuis nos maisons et jardin situés à 700-800 mètres des machines. Erection insupportable des éoliennes devant nos fenêtres. Vraiment trop d'impact paysager pour Fromentières et aussi pour le hameau des déserts. On va être obligés de fermer nos volets la nuit. Préjudice de vue pour mon gîte à 700 m d'une machine. Les photomontages pour la rue de la tartelette sont insuffisants.
L15	1	<u>Compensation paysagère insuffisante</u> Les mesures paysagères envisagées (haies) sont ridicules. De qui se moque-t-on ?
Obs 5,32,43,48,51,56,59,67,69,75 76,81 RF 3,14,16,20 L 2	17	<u>Trop grande proximité des habitations</u> C'est vraiment trop des habitations. Trop proche des habitations en ne respectant pas les recommandations des scientifiques qui maîtrisent le sujet. Il est indécent de garder la règle des 500 mètres des habitations alors que les nouvelles machines sont de plus en plus hautes.
Obs 8,9,10,13,14,22,23,24,25,26,27 29,32,34,35,39,45,47,48,50,51,54 56,57,58,61,67,69,70,71,72,73,74 81 RF 6,7,13,14,15,23 L3,7,8,9,11,12,13,14,15	49	<u>Dévalorisation immobilière sur Fromentières</u> Les habitants vont partir. Si l'on veut déménager à cause des éoliennes, nous ne pourrons pas racheter un bien semblable car nous allons devoir vendre à 50 % de la valeur de notre bien actuel. Comme sur Saacy, la dévalorisation va être de 30 %, voire 40% !
Obs 26,39	2	<u>Perte d'attractivité résidentielle de Fromentières</u>
Obs 25,41,54,61,77 RF24	6	<u>Encerclement accru par le projet</u> Encerclement se profile à La Grange au prêtre, pour Bannay et la vallée du Petit Morin. Fromentières va être encerclé avec les 2 X 3 éoliennes.
Obs 1,4,6,8,9,10,13,14,20,25,27,28 34,35,37,39,41,43,45,54,57,60,63 65,66,69,70,71,72,73,74,75,76,81 RF 4,7,8,9,10,13,14,15,16,20,22,23 24 ; RB3 ; L 1,2,5	51	<u>Pollution sonore</u> Trop de bruit par vent dominant. On a déjà assez de bruit avec les couloirs aériens. A 800 mètres le bruit sera trop perceptible. On ne pourra plus dormir les fenêtres ouvertes. Plus de promenades au calme.
Obs 1,3,5,6,9,11,20,24,25,26,30,31 32,33,35,36,37,38,39,44,45,47,48 50,51,56,57,59,64,74,77,79,81 RF 3,4,6,7,9,10,12,13,20,23 RB 3 ; L1,2,5,8,9,10,11,12,13,14,15	55	<u>Impact négatif sur l'avifaune</u> Perturbation des cigognes noires. Mort des oiseaux par percussion des pâles. Les couloirs de migration vont être perturbés par ce parc. Les impacts sont sous-évalués dans l'étude d'impact.

Obs 36,37,39,45,47,50,64,78 L14,15	10	<u>Impact chiroptères</u> Effets sous-évalués dans l'étude d'impact. Les populations actuelles sont très importantes. Cet enjeu très fort n'est pas pris en compte. Les propositions de bridage sont insuffisantes.
Obs 4,6,8,10,14,22,23,24,26,27,28, 32,33,39,42,43,45,50,51,57,58,59 70,71,72,73,74,81 RF 9,11,12,14,15,22 ; RB 5 L 3,5,9,11,13,14	41	<u>Effets néfastes des éoliennes sur la santé</u> Les ondes émises sont néfastes. Les infrasons, l'électromagnétisme sont impactant pour la santé, surtout à 700-800 mètres des machines. Cela va provoquer des vibrations dans la boîte crânienne. IL n'y a pas assez de données scientifiques sur le sujet. On nous cache des choses. A moins de 700 m d'une éolienne, des effets sur la santé ont été reconnus par le tribunal du Tarn. On ne va plus oser se promener sur le terroir.
Obs 24,26,47	3	<u>Crainte pour la santé des enfants de l'école de Fromentières</u> Quid des effets infrasoniques sur la santé des enfants
Obs 13, 22,42,81 L14	5	<u>Dangers liés à la présence des éoliennes</u> Il y a trop de risque en étant si près des habitations : incendie, pâles arrachées et pliées. Risque de fuites d'huile. Est-ce que les normes sont encore adaptées versus les risques d'incendie croissants avec le réchauffement climatique ? Quel peut être l'impact de l'éolien lors des feux de récolte en été ?
Obs 38	1	<u>Risques technologiques</u> Il y a des risques technologiques certains, compte tenu de la défaillance technologique des fabricants d'éoliennes.
Obs 8,9,10,14,20,28,33,34,35,36,37 39,41,57,58,60,66,67,68,69,70,71 72,73,74,81 RF 12 L 2,3,5,12	31	<u>Pollution lumineuse</u> Problème des effets stroboscopiques. Flash lumineux insupportables. Pas envie de voir ces flashes ou lumières dans les pièces de nos maisons. On va être obligés de fermer nos volets la nuit ! La conduite de nuit sur les routes à proximité va être dangereuse avec tous ces clignotements.
Obs 45,49,50,57,59,63 L13	7	<u>Pollution liée à l'érosion des pâles</u> L'érosion des pâles produit des particules fines et nanoparticules qui se retrouvent dans l'environnement. Cela peut représenter 60 kg/an/éolienne. C'est un scandale sanitaire à venir.
Obs 9,20,25,26,29,32,44,47,48,50 59,75,76 RF23 L1,5,7,8	18	<u>Impacts négatifs des fondations des éoliennes</u> Trop de destruction de la faune et la flore, destruction de la biodiversité. Perte de fertilité des sols avec toutes ces tonnes de béton. Ce génie civil va assécher et déstabiliser les sols. Risque de pollution de ces sols fertiles. On perd de la surface agricole.
Obs 24,25,26,29,34,35,48,61,77,81 RF 19 L 5,6,7,9,10	16	<u>Impact sur l'Aire d'alimentation de captage du Thoult-Trosnay</u> Trop de risque d'assèchement du captage du Thoult-Trosnay. Le projet aura un impact négatif sur la captage. L'étude hydro-géologique sur ce captage est insuffisamment documentée dans le dossier.

		Les fondations vont impacter les nappes superficielles et détourner les sources. Cf Délibération et son annexe de la Commune du Thoult-trosnay : <b>L6</b>
Obs 81 ; L2	2	<u>Entretien/réparations des chemins d'accès</u> Qui va entretenir les chemins d'accès ? La répartition des frais d'entretien des chemins avec l'A.F. n'est pas définie. L'A.F. a-t-elle été contactée ?
Obs 7,8,11,12,14,21,31,33,34,35,36,37,38,39,41,45,47,50,51,54,55,58,59,60,61,62,64,67,70,72,73,74,77,78,79,80,81 RB 1,2,3 L9,10,13,14,15	45	<u>Non respect de la Charte UNESCO Champagne</u> La charte UNESCO n'est pas respectée en matière de covisibilité dans la zone d'exclusion AOC Champagne. Les éoliennes ne devraient pas être si près du vignoble de Baye. Positionnement à revoir par rapport à la zone AOC.
Obs 11,28,30,36,38,50,51,55,59,67 70,72,73,74,77,78,81 RF 24 ; RB 3 L9,10	21	<u>Impact négatif du projet sur le tourisme</u> Ce secteur est un lieu de souvenir des batailles napoléoniennes, il ne faut pas l'oublier. C'est une porte d'entrée de la Champagne en venant de Paris ; toutes ces machines vont être repoussantes. C'est négatif pour l'oénotourisme... La covisibilité avec le site de Mondement, maintenant classé à l'UNESCO, est avérée !
Obs 11,13,54,81 RF 2, 11 ; RB 3, 5 ; RJ 1	9	<u>Monuments historiques locaux pas suffisamment pris en compte par le projet</u> Très beau retable dans l'église de Fromentières = les touristes vont le fuir avec ces éoliennes. Château et Eglise de Baye. Monument polonais du général Krasinski à Janvilliers. Mauvaise image de ces monuments si le projet voit le jour.
RF 7 ; RJ 2	2	<u>Réception télévision</u> On risque d'avoir des problèmes de réception télé. Comment obtenir gain de cause si on tout seul à avoir des problèmes de réception T.V.
Obs 5,11,13,14,15,16,19,30,31,34,35,36,39,40,45,47,48,49,50,55,59,60,62,65,66,68,77,78,79,80,81 RF24 ; RB 3 L10,13,15	36	<u>Saturation du Sud-ouest Marnais en éolien, et de la Marne en général</u> On assiste à un saccage du S.O. Marnais. C'est de l'envahissement. Le terroir est sacrifié. Ça suffit, la Marne a déjà bien participé à l'éolien. Le département est suffisamment assailli de ces moulins à vent. UN moratoire est urgent pour la Marne. Le SRRADET n'est pas respecté, en terme de préservation des paysages par les EnR !
Obs 34,35,38,39,48,49,79,81	8	<u>Surproduction électrique locale</u> L'EPCI est déjà en énergie positive. On a pas besoin de produire plus pour les autres....
L15	1	<u>Problème du poste source</u> Le poste source toujours envisagé dans le dossier est celui de Montmirail qui est saturé. Il va donc falloir aller à la Ferté-gaucher ou Aulnay aux planches à 35 km ? C'est ridicule !
Obs 3,5,16,26,34,36,37,39,44,56 57,58,81 RF 4,6 L 2,5,11	18	<u>Mauvaise compensation financière du projet</u> Il y un intérêt financier pour une minorité alors que c'est toute la population qui est impactée. La commune de Fromentières n'a des retombées financières que pour 3 éoliennes sur les 6, ce n'est pas normal. Pas assez de

		retombées financières sur le village de Fromentières. Cette répartition financière dresse les habitants les uns contre les autres ! Cela apporte de la haine dans le village. La cohésion sociale va voler en éclat. Sentiment d'abandon de la part de la population. Cela dresse les habitants contre les propriétaires terriens qui ont des éoliennes chez eux. Mauvaise répartition de l'IFER entre l'EPCI et les petites communes.
Obs 13,17,19,25,32,34,39,47,50,57 66,70 L 5,14	14	<u>Politique tarifaire de l'électricité d'origine éolien</u> On y gagnera rien en tarif d'électricité localement ! Pas de compensation des habitants sur la facture d'énergie. L'achat de l'électricité aux énergéticiens éoliens se fait à un tarif plus élevé et augmente le prix moyen de l'électricité = double peine pour les habitants impactés par ce parc éolien
Obs38	1	<u>Suivis post-implantations</u> Le public n'a pas accès aux suivis post-implantation. Ce n'est pas normal.
Obs 55,62	2	<u>Choix du type de machine</u> Le type d'éoliennes qui serait installé n'est pas fixé dans le dossier ; ce n'est pas normal. Les citoyens sont soumis à des règles plus stricts en urbanisme : 2 poids, 2 mesures. Trop flou
Obs 1,4,9,41,47,50,59,65 L8,14	10	<u>Recyclage des pâles</u> Le non recyclage des pâles est un problème. Beaucoup de doutes sur le recyclage global ; ce n'est pas au point.
Obs 47,57,59,63 L9,14	6	<u>Besoins en terres rares</u> Il faut aller chercher des terres rares à l'autre bout de la planète. Et il y en aura de + en + besoin si l'éolien se poursuit.
Obs 9,20 L 2	3	<u>Mortalité du bétail</u> Il y a des risques de mortalité du bétail, si l'on se réfère à ce qui se passe dans d'autres régions.
Obs 17,59,62,68 L14	5	<u>Bilan CO2 ; G.E.S.</u> Contrairement à ce qui est dit dans le dossier, le bilan carbone global est négatif. Au final, vu l'intermittence de la production et le relais nécessaire par d'autres sources d'énergie, le bilan est moins bon que celui du nucléaire. L'hydraulique et le nucléaire sont 10 fois mieux que l'éolien sur le plan G.E.S.
L 2	1	<u>Impact climatique du projet</u> Le climat va être modifié par les courants d'air générés par la rotation des pâles...
Obs 20,34,39,41,48,57,61,64,77,81 RB 3 L 2,5,8,14	15	<u>Garantie financière pour démantèlement</u> Les garanties financières prévues pour le démantèlement sont insuffisantes : 120 à 300 000, voire 900 000 € en réalité pour 50 000 € de garantie. Attention à la garantie des sommes pour le démontage. La société exploitante sera-t-elle encore là ou solvable dans 20 ans ?

Obs 1,14,30,31,32,33,34,37,39,43 45,47,48,50,55,57,59,64,68,75,76 78,81 L7,10,13,14	27	<u>Non pertinence de l'éolien en tant qu'EnR</u> L'éolien est une énergie trop intermittente. Il ne permet pas l'indépendance énergétique du pays. Le rendement est minable. C'est trop peu productif. Ca ne sert qu'à exporter quand il y a du vent !
Observation orale de Mr DELETAIN	1	Concerné par 3 éoliennes et initialement intéressé par le projet, mais vu la tournure des événements, aurait aimé se retirer du dossier si cela avait été possible. D'une part, le porteur de projet n'a pas tenu sa parole en terme de concertation préalable, de montage commun du dossier et de retombées globales sur le secteur, malgré plusieurs sollicitations de Mr DELETAIN auprès de EDPR. D'autre part, cela devient socialement compliqué entre Mr DELETAIN et certains habitants (menaces, dénigrement). Ceci étant, Mr DELETAIN m'a dit qu'il tiendrait ses engagements initiaux si le parc éolien était autorisé. Et qu'il compte sur la compréhension de Mr le Préfet devant la gravité de la situation.
Obs 46 RF 25,26,27,28,29	6	<u>CONTRE le projet</u> en 1 mot....

Vous voudrez bien sous quinze jours apporter des réponses/compléments d'information aux remarques du public listées ci-dessus.

L'intégralité des textes des observations reçues en « papier » ou dématérialisées sont repris dans une annexe de 161 pages à ce P.V. de synthèse que je vous remets en même temps que ce P.V.

### Questions complémentaires du Commissaire enquêteur

Quelles propositions complémentaires seriez-vous prêts à faire aux habitants de Fromentières et alentours directement impactés par la vue des éoliennes ?

Quelles sont vos sources d'information ou les études utilisées pour conclure que « la contrainte technique liée au périmètre de protection éloigné du captage d'eau potable du Thoult-Trosnay n'est pas rédhibitoire au projet » ?

Est-ce que je pourrais disposer d'un exemple de Contrat de promesse de bail emphytéotique ?

Pourriez-vous me faire parvenir des diagrammes d'encerclement, avec l'accentuation potentielle due au projet, pour Fromentières, La Grange aux prêtres et le hameau « Les déserts » à Champaubert ?

Fait à BOUILLY le 14 Novembre 2023

Le Commissaire Enquêteur

Mr Claude MAUPRIVEZ

Pour EDPR France Holding

Mme Juliette DEGARDIN

